

Plusieurs personnes pensent qu'en surveillant les ruisseaux durant la saison de la fraie, et par là empêchant le braconnage et permettant au saumon de déposer ses œufs naturellement, on peut faire plus pour la reproduction du poisson que par le procédé de M. Wilmot. Je ne suis pas de cette opinion, et ce pour les raisons suivantes :

Le temps de la fraie commence vers le premier jour d'octobre et finit vers le dernier de novembre. C'est un fait bien reconnu que le saumon dépose invariablement ses œufs sur le gravier, dans l'eau courante. Supposons que le premier banc de poisson en octobre en agisse ainsi; pendant chaque tempête de pluie qui survient ensuite, jusqu'à la fin de la saison, plus ou moins de saumons arrivent du lac, et obéissant à leur instinct, font comme les premiers, dérangeant ainsi les œufs déjà déposés; et comme les mulets et autres poissons sont toujours en quête de nourriture, il se trouve qu'une très grande partie de ces œufs sont détruits. De plus, il arrive fréquemment pendant les mois d'hiver que le niveau du ruisseau baisse autant que pendant l'été, et les endroits où se trouvent les gisements deviennent exposés à l'air, en sorte que la gelée détruit les œufs. En outre, les gonflements d'eau du printemps ayant lieu en mars, un mois avant que les alevins ne soient éclos, découvrent en plusieurs endroits les œufs qui sont emportés par le courant et mangés par d'autres poissons, tandis qu'ailleurs ces gonflements charrient une telle épaisseur de gravier sur les gisements qu'il est impossible pour les alevins de jamais venir à la surface bien que leur éclosion puisse avoir lieu. Mais la plus grande objection que j'aie contre l'incubation naturelle est celle-ci : il est à votre connaissance que pendant quelques semaines après l'éclosion, les jeunes poissons sont embarrassés d'une enveloppe abdominale qui s'absorbe graduellement dans le système, et que durant cette période leurs moyens de locomotion sont très imparfaits. De fait, ils sont tout à fait incapables d'éviter la rencontre de tout autre poisson qui désirerait s'en repaître, et par conséquent, une très grande proportion des alevins périt ainsi; tandis que si on en prend soin jusqu'au mois de juin dans les boîtes inventées à cette fin par M. Wilmot, ils sont ensuite en état de se garder eux-mêmes.

Ayant, je crois, démontré d'une manière satisfaisante que l'incubation artificielle du saumon est un succès, la question qui se présente maintenant est celle-ci : Comment se fait-il que l'on prenne si peu de ces poissons, et quand est-ce que le pays retirera quelquel'avantage des grandes sommes d'argent annuellement dépensées par le département des pêcheries? Vous pouvez répondre : "Nous avons produit le poisson; il appartient maintenant aux entreprises individuelles d'inventer quelque moyen de le prendre." Ceci est parfait peut-être, mais cela ne satisfera pas les gens qui paient les taxes.

Eh bien! je suis d'avis que les tentatives faites jusqu'ici pour prendre le saumon n'ont pas été poussées assez loin. Je rappellerai les grandes quantités de ce poisson prises par M. Stowger lorsqu'il faisait la pêche ici, il y a de cela entre vingt et trente ans; mais il commençait à pêcher de bonne heure en mai et continuait ses travaux jusqu'au mois d'octobre, tandis qu'en ces dernières années les rets ont été tendus vers le 1er juillet et levés le 10 août. Lorsque, l'année dernière, M. Wilmot partit pour les provinces d'en bas, il me demanda de surveiller pour lui la pêche aux rets, et comme je prends un grand intérêt à cette affaire, j'y ai consenti, bien que mon nom ne paraisse pas sur la liste des employés, vu que mes services sont gratuits. En consultant mon journal, je vois que la pêche a commencé le premier jour de juillet, date à partir de laquelle j'ai visité les rets tous les jours jusqu'au 10 août.

Je suis convaincu qu'il peut être pris plus de poisson pendant les mois de mai et de juin qu'en aucun autre temps, jusqu'à septembre, lorsqu'il revient à la côte pour chercher à rentrer dans les cours d'eau afin de frayer, époque à laquelle la pêche en est prohibée avec beaucoup d'à-propos. Les raisons sur lesquelles je base cette opinion sont celles-ci et résultent d'observations personnelles :—J'ai remarqué que pendant le temps calme, et lorsque l'eau du lac est claire et chaude, il ne se trouve aucune sorte de poisson près du rivage pendant plusieurs jours de suite, tandis qu'on peut voir des bancs de hareng à la surface, à une certaine distance dans le lac; mais survient-il une brise assez forte pour remuer l'eau et en altérer la limpidité, aussitôt l'on est